

12 mai 2026  
**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## Anderlecht se pare des couleurs de la Pride

**A l'occasion du mois des fiertés et tout au long du mois de mai, la commune d'Anderlecht hisse le drapeau inclusif – aussi appelé Rainbow flag – au fronton de la maison communale. Un moyen symbolique fort d'afficher son soutien aux personnes LGBTQIA+ à une époque où les droits de cette communauté restent menacés en Belgique ou ailleurs.**

Si l'année 2026 célèbre les 30 ans de la Pride à Bruxelles, les raisons de se réjouir sont rares et la situation des droits LGBTQIA+ reste préoccupante partout dans le monde. Que ce soit un manque d'inclusion, des remarques homophobes, un recul des droits élémentaires ou encore une condamnation de l'homosexualité, Anderlecht affiche son soutien inconditionnel à la communauté LGBTQIA+ en hissant le drapeau au fronton de la maison communale. L'occasion de rappeler que chaque personne est bienvenue à Anderlecht quel que soit son genre et/ou son orientation sexuelle et que la discrimination n'a pas sa place au sein de la commune.

### Un point sur les droits LGBTQIA+

Avec la montée des extrêmes dans certains pays d'Europe mais aussi dans le monde, les droits LGBTQIA+ sont bafoués, certains événements sont annulés ou restreints, des actes symboliques comme les passages piétons arc-en-ciel sont effacés, les avancées légales en matière de genre sont à nouveau remises en question, les propos sexistes et anti-LGBTQIA+ prolifèrent en ligne sans que la modération ne freinent ses élans de haine, les cercles masculinistes perçoivent les membres de la communauté LGBTQIA+ comme une menace et s'y opposent violemment ; les discours haineux et la violence augmentent, que ce soit dans les lieux publics, sur les réseaux sociaux et les médias ou dans le débat politique – y compris en Belgique.

*« Face aux remplis identitaires, il est important que la commune, l'institution la plus proche du citoyen, soit porteuse d'un message en faveur de l'égalité, de la dignité et de la liberté d'être soi-même sans crainte ni menace »,* souligne Halina BENMRAH, Echevine de l'Égalités des chances

### La situation à Anderlecht

Un plan de diversité a été adopté par le Conseil communal pour garantir une attention accrue à l'inclusion de toutes les personnes travaillant au sein de l'administration communale anderlechtoise, sans discrimination de genre ni d'orientation sexuelle entre autres.

Le groupe de travail « Diversité » qui est à la tête de ce plan, soutenu par le Collège communal souhaite par une série d'action diffuser les valeurs de l'administration qui sont le partage, le respect, l'intégrité, la neutralité et la solidarité. Le service égalité des chances dans le cadre de ses missions et à l'initiative de Madame Benmrah – Echevine de l'égalité des chances – continuera à poursuivre ses actions contre toutes les formes de discriminations et de violences, notamment celle envers la communauté LGBTQIA+ avec

**Anderlecht**

**Un autre regard  
Een andere blik**



**10  
70**  
♥

Crédit photo Rob Maxwell - unsplash.com

transversalité et en prenant compte le caractère intersectionnel de ces luttes.

*« Célébrer les 30 ans de la Pride à Bruxelles, c'est marteler encore que l'homophobie, la biphobie, la transphobie et toute forme de discrimination ne sont pas des opinions mais des délits passibles de poursuites judiciaires. Ces 30 années de lutte illustrent, d'une part, les progrès accomplis pour une meilleure défense des droits LGBTQIA+ et, d'autre part, la nécessité de maintenir une vigilance sur les situations de recul de ces droits en Belgique, en Europe et partout dans le monde. Chacun, chacune a sa place à Anderlecht et nous le revendiquons fièrement. C'est pour cela que la commune a fait le choix d'afficher le drapeau LGBTQIA+ pour marquer son soutien symbolique à l'occasion du mois des fiertés. », déclare le Bourgmestre Fabrice CUMPS.*

**Le drapeau LGBTQIA+ est à voir au fronton de la maison communale pendant tout le mois de mai.  
Place du Conseil 1 à 1070 Anderlecht**